

**LesEchos.fr****Salon des  
Entrepreneurs  
PARIS****4 et 5 février 2009 - Paris  
INVITATION GRATUITE****Développement****AssurOne amasse 11,5 M Euros de plus**

Fin décembre, AssurOne a doublé de taille, en reprenant Distind à son fondateur. Pour ce faire, le courtier en assurances sur Internet a puisé dans les 11,5 M Euros de fonds propres qu'il a reçus simultanément. Seventure, qui avait mené le premier tour de 4,2 M Euros, fin 2006 (cf. n° 823), mise 6 M Euros de plus, suivi par CDC Entreprises (5 M Euros) et par Philippe Louis-Dreyfus (0,5 M Euros). Les deux fonds détiendraient ainsi un peu moins de 50 % du capital, aux côtés d'investisseurs privés et des dirigeants-fondateurs, dont celui de Distind. Celui-ci, né en 2004, distribue des produits d'assurances-dommages à travers Netvox, un réseau Internet non propriétaire constitué d'agents et de courtiers partenaires. Il assurait le back office d'AssurOne, depuis la création de ce dernier, en 2004. « *Le nouvel ensemble, rentable, affiche un chiffre d'affaires 2008 consolidé d'environ 8,5 M Euros. Mais notre marché ne prend son essor que depuis quelques mois. En France, le courtage par Internet représente moins de 5 % des ventes, contre près de 30 % au Royaume-Uni* », indique Jérémy Garamond, dg délégué et cofondateur d'AssurOne. L'e-courtier emploie désormais près de 40 salariés.

**CDC Entreprises** : Luc Heinrich - **Seventure** : Didier Piccino, Arnaud Crépier - **Conseils investisseurs** : **due diligences** : **financière** : Exelmans (Stéphane Dahan, Eric Guedj), **IT** : Devoteam (Charles Feneau, Stéphane Mallet), Lexsi (Sébastien Roux) ; **juridique** : Orrick Rambaud Martel (Fabrice Patrizio, Marie-Lætitia Vassort) - **Conseils AssurOne** : **financier** : Financière Cambon (David Salabi) ; **juridique** : Vatiens & Associés (Frédéric Gourdon) - **Conseil juridique Distind** : Catherine Zviloff

**L.B.**

Tous droits réservés - Les Echos 2009